

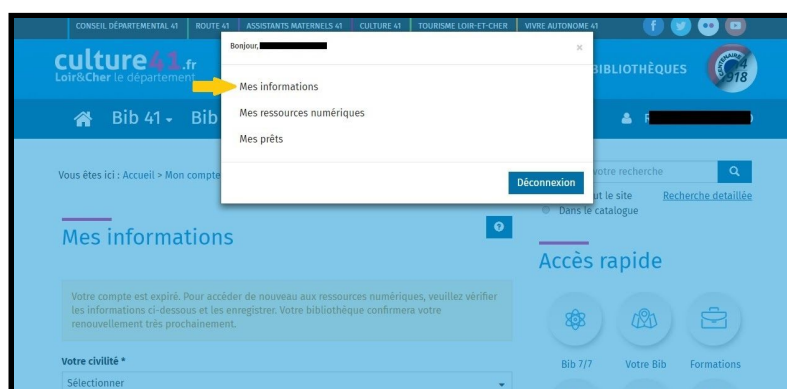
BIB 7/7 : renouvellement de l'accès des usagers aux ressources en ligne

Lorsqu'un de vos usagers se connecte, via son compte sur lecture41.culture41.fr, ce message de compte expiré apparaît, après une année écoulée depuis sa première inscription.



1 - Action de l'utilisateur

L'utilisateur doit se rendre sur son compte, dans l'onglet "Mes informations".



Il doit valider les informations le concernant puis cliquer sur "Enregistrer".

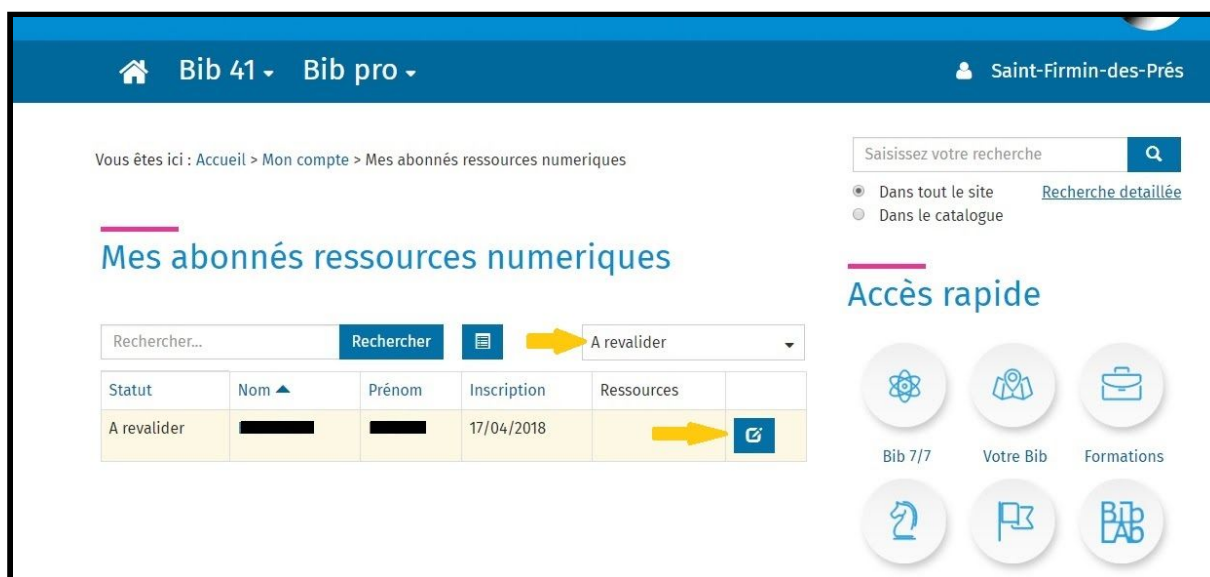
The image shows the "Mes informations" form. It contains the following fields: "Votre civilité *" (dropdown menu), "Votre nom *" (text input), "Votre prénom *" (text input), "Votre adresse e-mail *" (text input), "Votre date de naissance *" (date picker), "Votre code postal *" (text input), "Votre ville *" (dropdown menu), "Vous êtes inscrit dans la bibliothèque de *" (dropdown menu), and "Votre numéro de téléphone" (text input). There is a "Modifier votre mot de passe" link and an "Enregistrer" button at the bottom right, which is highlighted with a yellow arrow.

Il reçoit, ensuite, un message lui indiquant que son compte est en cours de validation par la bibliothèque.



2 - Action de la bibliothèque

Connectez-vous avec le compte de la bibliothèque sur lecture41.culture41.fr. Dans l'onglet

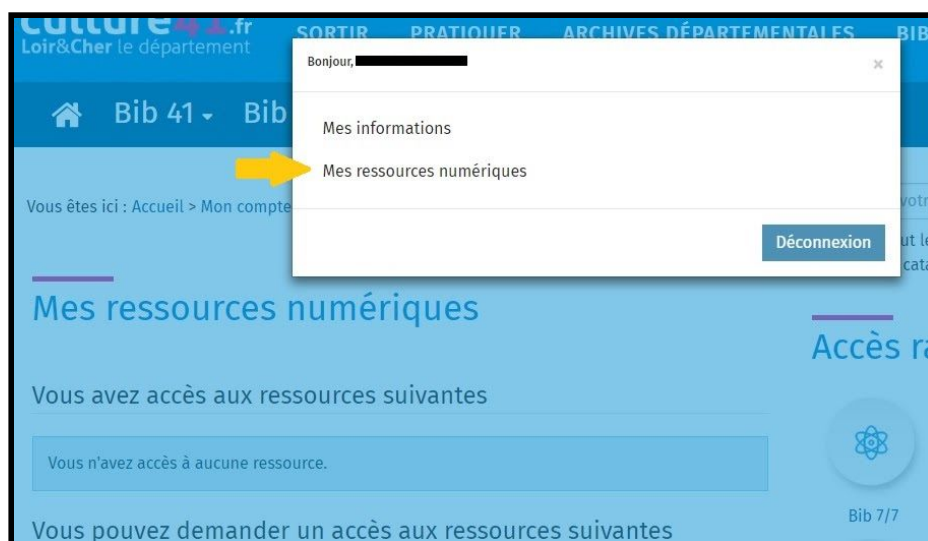


“Mes abonnés ressources numériques”, sélectionnez le statut “A revalider”.

Validez chaque étape de l’inscription en cliquant sur “Editer cet abonné” : les informations puis le statut en complétant la date d’inscription.

3 - Action de l'utilisateur

La réinscription étant effective, l'utilisateur peut renouveler ses demandes d'accès en cliquant sur l'onglet "Mes ressources numériques".

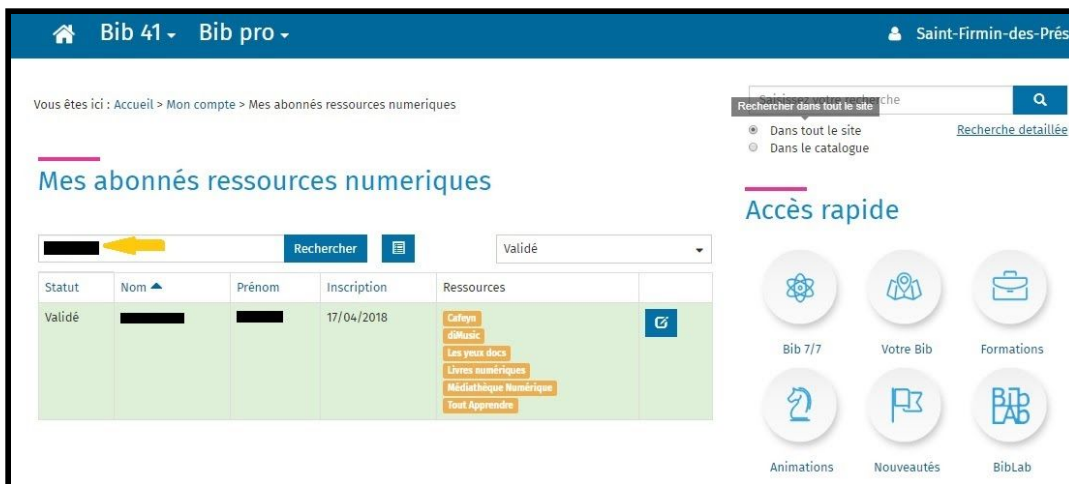


L'utilisateur doit sélectionner, une par une, les ressources en ligne qui l'intéressent puis terminer en cliquant sur "Demander l'accès".

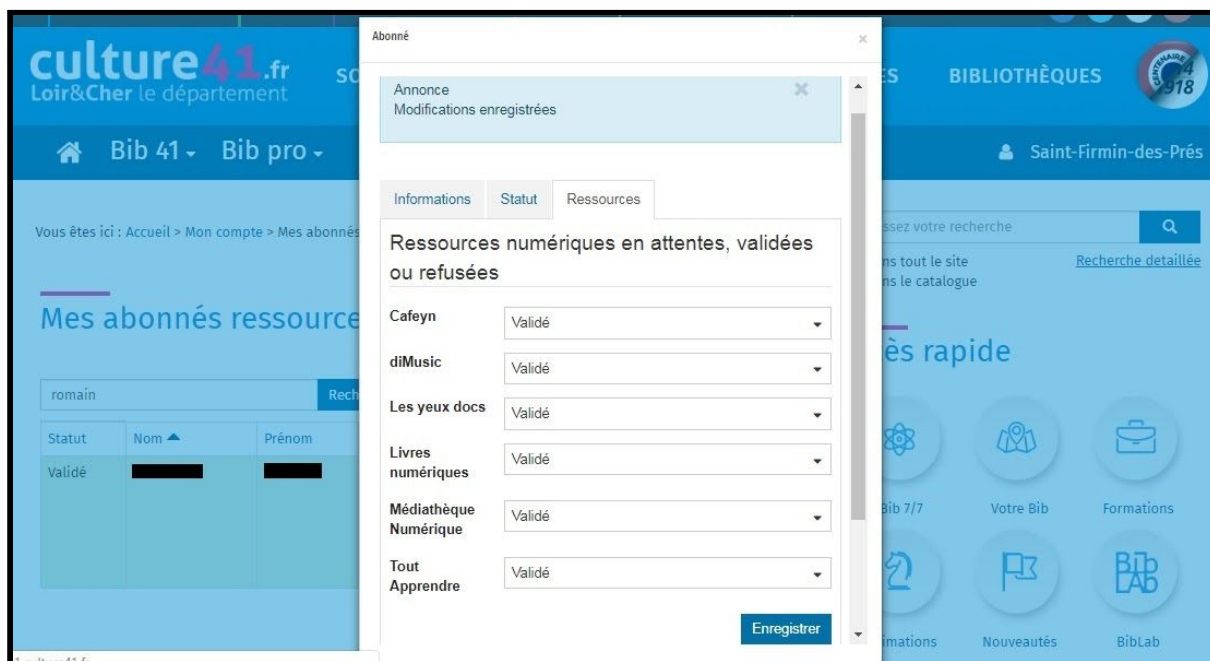


4 - Action de la bibliothèque

Connectez-vous avec le compte de la bibliothèque sur lecture41.culture41.fr.
Dans la barre de recherche, tapez le nom de l'utilisateur.



Comme pour les nouvelles inscriptions, vous devez valider la demande d'accès aux ressources en ligne.



Pour terminer, l'utilisateur reçoit un mail de confirmation d'inscription à chaque ressource en ligne. Il peut, désormais, savourer la multitude de films, livres, revues, musiques, jeux et formations accessibles grâce à la Direction de la lecture publique du Conseil Départemental du Loir-et-Cher.